Chers Parents,

Chers Membres,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez au travers de l'inscription de votre enfant.

Nous nous permettons de vous adresser cette petite note pour vous faire part de quelques points importants pour une pratique de notre discipline en toute sécurité et avec une totale hygiène:

- pas de bijoux en ce compris les boucles d'oreilles ;
- les cheveux longs attachés exclusivement par un élastique ne comportant pas de partie métallique ;
- pas de pull avec des boutons ou des attaches métalliques sous la veste du judogi : seul un t-shirt tout blanc est autorisé pour les filles et, en cas de période plus froide, pour les garçons.
- par mesure d'hygiène, entre le vestiaire et le tatami d'entrainement, il est préférable de disposer de petites tongs ;
- veiller à couper régulièrement les ongles de vos enfants et de laver régulièrement le judogi (30°, pas de séchoir) dont il est préférable de réserver l'habillement et le déshabillement pour le vestiaire du club.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration.

Par ailleurs, nous tenons à informer nos nouveaux membres que nous avons deux moyens de communication tenus à jour et par lesquels vous pouvez être informés de la vie du club (en plus de l'envoi de courriels) :

www.judochaumontgistoux.be et notre page facebook ouverte à tous (vous ne devez pas disposer d'un compte pour y avoir accès).

Nous vous en souhaitons bonne visite.

En outre, n'hésitez jamais à venir trouver le professeur de votre enfant pour faire part de vos questions, remarques ou suggestions. Nous nous ferons un plaisir d'essayer d'y donner suite de la meilleure des manières.

Vous remerciant pour la bonne suite que vous réserverez à la présente note, nous vous prions d'agréer, Chers Parents, Chers Membres, l'expression de nos plus cordiales et sportives salutations.

Pour l'équipe enseignante,

Frédérique MAERTENS, Henri-Nicolas RENDERS, Claude LIROUX, Jacques-Aurélien SERGENT, Florian CAULIER et Pascal HAUFFMAN

Ps : nous attirons votre attention sur l'importance d'être en ordre au niveau des formalités administratives (papier médical, paiement licence-assurance, cotisation…) pour que votre enfant puisse pratiquer notre sport avec une couverture optimale. Le club se réserve le droit de refuser l'accès au tatami à tout enfant qui ne serait pas totalement en ordre pour le **15 octobre 2026**. Merci pour votre compréhension.